



HAL
open science

Montaigne, Pétrarque, les moines et la retraite à trente-huit ans

Alain Legros

► **To cite this version:**

Alain Legros. Montaigne, Pétrarque, les moines et la retraite à trente-huit ans. Vie solitaire, vie civile. L'humanisme de Pétrarque à Alberti: XLVIIe Colloque international d'études humanistes, Frank La Brasca et Christian Trottmann, Jun 2004, Tours, France. pp.375-398. halshs-01015055

HAL Id: halshs-01015055

<https://shs.hal.science/halshs-01015055>

Submitted on 28 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Montaigne, Pétrarque, les moines et la retraite à trente-huit ans

*Agite otium et vacate
Vacate ergo : nichil est melius*
(Pétrarque, citant le Psalmiste)

Il ne manque à l'oisiveté du sage qu'un meilleur nom
(La Bruyère)

Montaigne a-t-il lu Alberti¹ ? On ne saurait dire. Quant à Pétrarque le poète, il l'a pratiqué avant même ce long voyage de 1580-81 au cours duquel il allait rédiger une bonne partie de son « Journal » en italien. Parmi la centaine de livres conservés portant sa signature en page de titre, on ne compte pas moins de dix-sept ouvrages imprimés dans la Péninsule, à Venise pour la plupart². Faut-il multiplier ce chiffre par dix quand on lit, dans les *Essais*, que sa « librairie » contenait un bon millier de volumes³ ? Parmi eux, sans doute acquis très tôt, un Ausone aldin, un Térence, un Léon Hébreu et un Pétrarque (*Il Petrarca*, Lyon, G. Rouillé, 1550⁴) portent tous, écrit de sa main, la devise *Mentre si puo*, ou sa variante *Mentre puoi*⁵. C'était, dira Montaigne, « le refrain et le mot favori de Socrate », en français « Autant qu'on peut »⁶. Assurément « mot de grande substance », ajoute celui qui avait gardé en mémoire ce *motto* plus de trente ans après, bien qu'il eût depuis adopté l'*Epékhô* de la suspension pyrrhonienne du jugement, autre « refrain » appelé à devenir, par transposition en un « nouveau langage » tout interrogatif, le fameux « Que

¹ Simple suggestion de Hugo Friedrich, *Montaigne*, trad. R. Rovini, Paris, Gallimard, 1968, p. 35 (toutefois, ajoute l'auteur, « la voie des sources nous est fermée »). Même conjecture pour Valla.

² Selon le catalogue établi par Gilbert de Botton et Francis Pottière-Sperry, *Bulletin du bibliophile*, 1997, n° 2, p. 254-298 : Aretino, Bacci, Franchi Conestaggio, Garimberto, Giovio, Léo Hebrasus, Mauro, Ochino (deux ouvrages), Petrarca, Ringhieri, San Pedro, Sansovino, Strabon, Varchi, Villani. On ajoutera Tasso et Boccaccio (ce dernier, plus incertain). Pour apprécier l'intérêt porté par Montaigne aux auteurs italiens, on consultera en outre les travaux de Jean Balsamo, Concetta Cavallini, Michel Simonin et Marcel Tetel. Voir aussi le *Dictionnaire de Michel de Montaigne*, éd. P. Desan, Paris, Champion, 2004 (publication postérieure au présent colloque) : « Italianismes », « Italie », « Ferrare », « Lorette », « Dante », « Le Tasse » (C. Cavallini), « Guichardin », « Machiavel », « Pétrarque », « Venise » (J. Balsamo), « Rome » (E. MacPhail), « Journal de voyage » (F. Rigolot), « Bibliothèque de Montaigne » (P. Desan), « Arrière-boutique » (L. Sozzi), « Retraite » (G. Defaux), « Oisiveté » (V. Krause), « Solitude » (F. Charpentier), avec repères bibliographiques.

³ *E* II, 17, 650 (*Essais*, livre II, chapitre 17, p. 650) . Par commodité (usage le plus fréquent et base de l'utile *Concordance* de Leake), nous citons le texte selon l'édition Villey-Saulnier, Paris, PUF, 1965, mais en modernisant orthographe et ponctuation (en partie arbitraires dans cette édition de référence), sans indication de couche (problématique et inutile ici, sauf exception signalée).

⁴ Exemplaire conservé à la Bibliothèque nationale de France (BnF : 8° Z Payen 497 Gr. Rés.). L'ouvrage comprend une biographie, les *Sonetti e canzoni* avec annotations, et les *Trionfi* illustrés.

⁵ On trouve cette variante au bas de la page de titre d'un exemplaire des *Dialoghi di amore* de Leo Hebraeus, Venise, fils d'A. Manuzio, 1549 (BM Bordeaux). L'autre leçon figure au bas du dernier feuillet du Pétrarque, *op. cit.* (on y lit aussi, d'une autre main: *Riletto assai volte*), en même place sur un Ausonius publié à Venise par A. Manuce et A. Torresanus en 1517 (BU Bordeaux 3-Pessac), et en bas du titre d'un Terentius Afer, Basel, H. Froben, 1538 (en main privée), où Montaigne a aussi écrit l'expression en latin, *Dum licet*.

⁶ *E*. III, 3, 820.

sais-je ? »⁷.

Dès la première édition de 1580, les *Essais* tirent des *Rime* en vulgaire de quoi « illustrer des états d'âme, la passion et surtout l'incertitude »⁸ (ce qui n'empêche pas le chapitre « Des livres » de blâmer à même époque « la recherche des fantastiques élévations espagnoles et pétrarquistes »⁹): cinq citations en vers auxquelles on pourrait joindre, avec Jean Balsamo, le « *canzoniere* de La Boétie », inséré en 1588 au beau milieu du Livre I, puis supprimé¹⁰. Pétrarque latin n'offre pas de tels indices au chercheur de « sources ». On ne manquera pas toutefois de remarquer, après Marcel Tetel¹¹, des points de convergence, voire de connivence entre tels développements des *Essais* et tels ouvrages de l'humaniste italien, comme le *Secretum*, le *De vita solitaria*, le *De otio religioso*, ou le *De sui ipsius et multorum ignorantia*¹². Auteur d'un chapitre « De l'oisiveté » et d'un autre « De la solitude », familier de saint Augustin, contempteur de toute présomption de science, appréciant dans le dialogue platonicien une forme littéraire capable d'accueillir la diversité des avis et « fantaisies » d'un même auteur¹³, Montaigne, via Perse, s'adresse ainsi au lecteur : *Secreti loquimur*, je te parle en confidence¹⁴.

Fortement attendu depuis le décès de l'ami réel, cet « ami » fictif est effet d'écriture, par quoi Montaigne « se double »¹⁵, incitant son lecteur à entrer dans son jeu, à répondre à son offre d'intimité, même si son avis liminaire, fort rhétorique, a paru en réserver l'accès aux seuls « parents et amis » d'une liste déjà close¹⁶. L'exemple de Pétrarque aurait-il par hasard inspiré à Montaigne le désir de se retirer en un lieu relativement solitaire (sa « librairie »), d'où nous parvient, à plus de quatre siècles de distance, une parole plus intime, et comme le timbre d'une voix? Le *Secretum* et les premiers *Essais* ont été rédigés par des hommes qui s'approchaient de la

⁷ E. II, 12, 527. Cf. E., II, 12, 505.

⁸ J. Balsamo, « Pétrarque », *Dictionnaire...*, *op. cit.*. Voir aussi, du même, « Mythe pétrarquien et modèle pétrarquiste en France au XVI^e siècle », *L'Italia letteraria e l'Europa*, éd. N. Borsellino, Rome, 2001, p. 109-128.

⁹ E., II, 10, 412.

¹⁰ Sur EB, traits en diagonale barrant les pages. Ces poèmes avaient eux-mêmes été substitués au « Contr'un » annoncé, déclamation de La Boétie que Montaigne avait donc voulu éditer en le plaçant au beau milieu du premier volume de sa propre création.

¹¹ M. Tetel, *Présences italiennes dans les Essais de Montaigne*, Paris, Champion, 1992, p. 29-49 (« Il Francesco Petrarca : irrésolution et solitude », avec courte note bibliographique, p. 29); *id.*, « De la subjectivité augustinienne dans le *Secretum* et les *Essais* », *Augustinus in der Neuzeit*, eds K. Flasch et D. de Courcelles, Turnout, 1998, p. 27-32.

¹² Editions bilingues consultées: *Secretum*, éd. U. Doiti, Roma, Arch. G. Izzi, 1993; *De vita solitaria*, éd. C. Carraud, Grenoble, Millon, 1999; *De otio religioso*, éd. C. Carraud, *ibid.*, 2000; *De sui ipsius et multorum ignorantia*, éd. C. Carraud, *ibid.*, 2000. En traduction française : *Sur ma propre ignorance et celle de beaucoup d'autres*, trad. J. Bertrand, Paris, F. Alcan, 1929; *La vie solitaire*, trad. P. Maréchaux, Paris, Payot & Rivages, 1999.

¹³ E. II 12, 509 : « Platon me semble avoir aimé cette forme de philosopher par dialogues, à escient, pour loger plus déceimment en plusieurs bouches la diversité et variation de ses propres fantaisies. » Cf. plus haut : « De Platon naquirent dix sectes diverses, dit-on. Aussi, à mon gré [*i.e.* et je l'approuve], jamais instruction ne fut plus titubante et rien assévérante, si la sienne ne l'est [*i.e.* et moins assertive que la sienne en quoi que ce soit] ».

¹⁴ E. II, 18, 664. Voir A. Legros (désormais A.L.), « De Perse à Montaigne, dire le vide, exposer l'intime », in *Montaigne et les Anciens*, éd. C. Magnien, *Montaigne Studies* 17, 2005, p. 63-80.

¹⁵ Cf. E., I, 28, 191 : « C'est un assez grand miracle de se doubler ».

¹⁶ E., « Au lecteur », 3. Commentaire de Michel Simonin dans « *Rhetorica ad lectorem* : lecture de l'avertissement des *Essais* », *Montaigne Studies* 1, 1989, p. 61-72.

quarantaine¹⁷ : cette seule coïncidence biographique suffirait à justifier une tentative de rapprochement entre leurs deux auteurs, même si l'un et l'autre puisent dans un fonds culturel commun (Cicéron des *Tusculanes*, Sénèque, Augustin...), et à risquer au moins une lecture du livre de Montaigne comme réponse personnelle à la question des grands Anciens revivifiée par Pétrarque, Alberti et les humanistes italiens: de la *vita activa* et de la *vita contemplativa*, quelle est la plus agréable, la plus vertueuse, la plus noble? Et surtout, ajouterait le Français, quelle est celle qui *me* convient le mieux?

* * *

Les vies actives des Montaigne père et fils

Avant de « se faire particulièrement la cour », de suivre sa propension naturelle à la rêverie, ou de « s'essayer » à et par l'écriture (une écriture qui engage le corps et la voix : tantôt je rêve, tantôt j'enregistre et dicte, en me promenant, mes songes que voici »¹⁸), Montaigne avait été pendant quatorze ans conseiller au Parlement de Bordeaux, sans jamais toutefois accéder à la Grand'Chambre. En 1571, héritier d'une terre noble et d'une maison forte (son père est mort trois ans auparavant), il résigne cette charge et se retire chez lui, en Périgord, sur cette « montaigne » ou montagne d'où il tient son nom. S'ouvrait ainsi pour lui une *vita nova* toute consacrée à l'*otium litteratum*. Le *negotium* cependant le guettait : ce chef d'entreprise devait en effet exploiter un domaine agricole d'une bonne dizaine de métairies, à la tête d'une centaine de « tenanciers ». A cette « ménagerie »¹⁹ allait s'ajouter plus tard, de 1581 à 1585, la charge d'un double mandat de maire, élu et réélu par les jurats de Bordeaux, puis les obligations et missions diverses, officielles ou secrètes, de « Messire Michel, seigneur de Montaigne, gentilhomme ordinaire de la chambre » de deux rois aux relations complexes, négociateur entre princes et factions ennemis, contemporain de guerres civiles où il eût été lâche à ses yeux de ne pas prendre parti²⁰. Au milieu de telles sollicitations à l'action, entouré d'ambitieux, d'excités, d'agitateurs et de fanatiques, cultiver une forme de vie contemplative était une gageure, à tout le moins un art.

Maire de Bordeaux avant lui, le très actif Pierre Eyquem de Montaigne avait exercé sa charge sur un mode sacrificiel, au grand dam de son fils : « Il me souvenait de l'avoir vu vieil, en

¹⁷ Trente-neuf ans pour Pétrarque (selon M. Tetel, « De la subjectivité... », art. cit.), trente-huit ou trente-neuf ans pour Montaigne (selon P. Villey, qui date les premiers chapitres des *Essais* de la fin de 1571 et début de 1572).

¹⁸ E. III, 3, 828.

¹⁹ « Ménage » et « ménagerie » désignent ici la gestion du domaine agricole: Montaigne a édité en 1571 la traduction de l'*Economique* de Xénophon par La Boétie, qui traduit ce titre par *Ménagerie* (gr. *oikos*, "maison" < *mansio* < lat. *manere*, « rester, demeurer »).

²⁰ Sur ce dernier point, voir E., III, 1, 793. Depuis *La Vie publique de Michel de Montaigne*, par Alphonse Grün, Paris, 1855, les travaux sur l'action de Montaigne dans le siècle ne manquent pas, contrebalançant à juste titre une image par trop solitaire ou intellectuelle de l'auteur des *Essais*, qui certes ne fut pas seulement écrivain et penseur, comme le rappellent les entrées consacrées par Anne-Marie Cocula à « Bordeaux », « Carrière... », « Diplôme », « Henri IV », « Jurade... », « Mairie... », « Vie publique... » dans le *Dictionnaire...*, *op. cit.* (voir aussi K. Almquist, « Magistrature » ; J. Boucher, « Henri III » ; R. Cooper, « Matignon » ; A. Jouanna, « Politique »). Mais de même, lorsque l'intérêt de la critique pour l'engagement public de Montaigne prévaut, il est bon, comme ici, de se retirer un moment avec lui dans sa tour. *Judicio alternante*, dit une poutre de la « librairie » de Montaigne...

mon enfance, l'âme cruellement agitée de cette tracasserie publique, oubliant le doux air de sa maison où la faiblesse des ans l'avait attaché longtemps avant, et son ménage, et sa santé, et méprisant certes sa vie, qu'il y cuida [*i.e.* pensa] perdre, engagé pour eux [*i.e.* ses administrés] à des longs et pénibles voyages. Il était tel, et lui partait cette humeur d'une grande bonté de nature. Il ne fut jamais âme plus charitable et populaire. Ce train, que je loue en autrui, je n'aime point à le suivre. Et ne suis pas sans excuse. Il avait ouï dire qu'il se fallait oublier pour le prochain »²¹. C'est à ce contre-exemple qu'on doit le long chapitre « De ménager sa volonté » (III, 10) et, d'une façon plus générale, tout cet apprentissage d'un amour de soi lucide que constitue l'entreprise des *Essais*, recherche d'une philautie active et non donnée, à laquelle greffer un amour du « prochain » fondé, selon le précepte évangélique, sur l'équité et la similitude (« ... comme toi-même »). Imputant la générosité excessive de son père à des principes moraux contestables, et peut-être ces principes eux-mêmes à une extrapolation erronée du texte sacré, Montaigne paraît bien aussi suggérer que l'activité paternelle tendait vers ce qu'on appellerait aujourd'hui l'activisme, avec, pour bénéfice immédiat mais contestable, un oubli de soi et des siens qui tient autant de la fuite que du don.

C'est sans doute selon ces principes que Montaigne le père a conçu l'éducation de son fils aîné, le préparant de longue main aux « occupations publiques » : « Enfant, on m'y plongea jusqu'aux oreilles, et il succédait [*i.e.* avec réussite]: si [*i.e.* pourtant] m'en dépris-je de belle heure »²². Placée au seuil du troisième livre des *Essais* (1588), cette incursion du biographique dans le discours vient appuyer et expliquer la préférence accordée par l'auteur à la considération éthique (III, 1 traite « De l'utile et de l'honnête ») sur l'action politique, qui « requiert qu'on trahisse et qu'on mente et qu'on massacre »²³. En filigrane, maintes illustrations tragiques de ce terrible siècle (et pas seulement les Saint-Barthélemy...). Evoquant ce que les Bordelais ont pensé de leur maire sorti de charge, et mettant ainsi en perspective historique son « retrait », tout relatif, des affaires, cette autre information fait écho à la précédente: « Ils disent cette même vacation s'être passée sans charge et sans trace. Il est bon [*i.e.* Tant mieux!]: on accuse ma cessation [*i.e.* mon inaction] en un temps où quasi tout le monde était convaincu de trop faire »²⁴. Réjouissant paradoxe mis à part, la remarque est celle d'un politique avisé, bon juge de l'époque où il doit ou devrait inscrire son action, assez lucide surtout pour savoir qu'il est parfois efficace ou urgent... de ne rien faire quand tous s'agitent.

L'agitation est dispersion de forces. Savoir en réserver l'usage et garder ainsi intact son

²¹ E. III, 10, 1006.

²² E. III, 1, 795. Montaigne porte un jugement ambigu sur ce père vraiment très préoccupé de donner à son fils la meilleure éducation possible. Avant de conseiller autrui en la matière, Michel aura été une sorte de cobaye pédagogique, sur lequel on a « essayé » de nouvelles méthodes d'éducation (en quoi il est de notre temps). Comme l'observait judicieusement M. Simonin, tout ce qu'il dit de sa propre éducation doit aussi s'appliquer à ses frères.

²³ E. III, 1, 791. Le dernier verbe est un ajout postérieur à 1588 : on peut y voir une allusion à l'« exécution » du duc de Guise et de son frère le cardinal.

²⁴ E. III, 10, 1021.

potentiel d'intervention signale l'homme d'action véritable, que le poids des responsabilités n'effraie ni n'entame: « Toutes charges importantes ne sont pas difficiles. J'étais préparé à m'embesogner plus rudement un peu, s'il en eût été grand besoin. Car il est en mon pouvoir de faire quelque chose plus que je ne fais et que je n'aime à faire »²⁵. Ce dont Montaigne se méfie, c'est la passion couvant sous l'action, et tous les fanatismes qui, sous prétexte d'action, recherchent une mort aussi glorieuse qu'inutile et inopportune : « Je suivrai le bon parti jusques au feu exclusivement. Que Montaigne s'engouffre quant et [*i.e.* avec] la ruine publique, si besoin est; mais, s'il n'est pas besoin, je saurai bon gré à la fortune qu'il se sauve »²⁶. La boutade empruntée à Rabelais est là pour fixer les limites de l'engagement. Il faut toutefois lire la suite, où la référence au double devoir moral et politique assigne des bornes au désengagement : « de se tenir chancelant et métis [*i.e.* neutre], de tenir son affection immobile et sans inclination aux troubles de son pays et en une division publique, je ne le trouve ni beau ni honnête »²⁷. « Se tenir immobile », « sans inclination » : on aura reconnu un écho des formules pyrrhoniennes peintes au plafond de la « librairie ». Elles n'impliquent pas, comme on voit, la fuite de toute action. Seul critère pour savoir s'il faut ou non s'engager dans l'action politique ou guerrière : celui d'un « besoin » objectif strictement évalué. Mauvais « ménager » de sa volonté, Montaigne le père était allé bien au-delà de ce besoin. Prêt à donner sa vie s'il le faut (mais le faut-il si souvent ?), Montaigne le fils ne promettra jamais de fournir au *negotium* bordelais que le « bras », jamais le « poumon » ou le « foie »²⁸. Faculté de rétention naturelle et consolidée « par discours », mais aussi largeur de vues acquise d'une éducation que le père avait voulue pour son fils.

De cette éducation, Michel de Montaigne ne rejette pas tout, loin de là, et il faudra se garder d'évaluer son activité politique et diplomatique à l'aune du seul chapitre « De trois commerces » (III, 3), où il dit sa triple prédilection pour l'amitié, les dames et les livres. Cela, c'était l'« arrière-boutique »²⁹, riche vivier pour des *Essais*. La boutique, cependant, maintint toujours ses exigences à l'endroit de celui qui vivait dans le siècle, si « malplaisant » fût-il³⁰. Laconique, détachée, délimitant le champ de validité du discours d'essai, la dernière phrase du chapitre est là pour le rappeler : « Voilà mes trois occupations favorites et particulières. Je ne parle point de celles que je dois au monde par obligation civile »³¹. De ces dernières, les *Essais* ne nous disent rien, ou si peu qu'on en est souvent réduit aux conjectures, supputant que ce gentilhomme gascon fut plus actif qu'il ne le laisse entendre, et pas seulement dans sa région natale ou dans le sillage de son père.

²⁵ *Ibid.*

²⁶ *E.* III, 1, 792.

²⁷ *E.* III, 1, 793.

²⁸ *E.* III, 10, 1004.

²⁹ *E.* I, 39, 241.

³⁰ Cf. « le grossier et pesant air d'une si malplaisante saison » (Montaigne au lecteur, en préface aux traductions de La Boétie, Paris, F. Morel, 1571).

³¹ *E.* III, 3, 829.

* * *

Se retirer du monde : un vœu plus ou moins pieux

Content d'avoir enfin « chez soi un lieu où être à soi », Montaigne a voulu solenniser son entrée en « solitude » par une inscription murale peinte en belles capitales romaines sur le mur du « cabinet » jouxtant sa « librairie », au deuxième étage d'une tour que décrit la fin de III, 3³². Le dernier mot en est CONSECRAVIT, verbe par lequel s'exprimait un don total de soi... à soi-même! Voici, rétabli et traduit, ce texte inaugural passablement emphatique, où l'influence manifeste de Sénèque n'empêche pas de voir l'appropriation laïque et profane d'un rituel de consécration (homme ou édifice) : « L'an du Christ [1571], âgé de 38 ans, la veille des calendes de mars, au jour anniversaire de sa naissance, depuis longtemps plus que dégoûté du service de la Cour [*i.e.* le Parlement] et des charges publiques, tandis qu'encore frais et dispos il brûlait d'aller se cacher au giron des doctes Vierges [*i.e.* les Muses] pour y achever, avec l'aide des destins, dans le calme et l'insouciance le peu de distance qu'il lui reste encore à parcourir, Michel de Montaigne a consacré ce siège, cette douce tanière ancestrale à sa liberté, à sa tranquillité et à son oisiveté »³³. De ces lieux, Montaigne dira plus tard : « c'est là mon siège », en latin *sedes*, mot de l'inscription. Il s'agissait bien pour lui de « s'asseoir », ou plutôt de se « rasseoir », de retrouver son « assiette », son assise, après tant (trop) d'années de bons et loyaux services parlementaires, assumés, quoi qu'on en ait dit, avec tout le sérieux requis³⁴.

Associée à la pratique du silence, cette position, tout aussi mentale que corporelle, définit le moine selon saint Bernard³⁵ : *Monachus, cuius officium est sedere et tacere* (« L'office du moine: être assis et se taire »), *In abdito cellæ, in solitudine cordis, in recessu conscientiæ sedere amat* (« Dans le secret de sa cellule, dans la solitude de son cœur, dans les replis de sa conscience, il aime à rester assis »). Bien avant lui, les Pères du désert assimilaient « s'asseoir » et « contempler », surtout quand ils pratiquaient la *stenochoria*, autrement dit la restriction d'espace (terrasse, ou plate-forme en haut d'une colonne), intrinsèquement présente dans le mot

³² E. III, 3, 828.

³³ AN. CHR [...] ÆT. 38. PRIDIE CAL. MART. DIE SVO NATALI / MICH. MONTANVS.SERVITII AVLICI ET MVNERVM PVBLICORVM / IAMDVDVM PERTÆSVS DVM SE INTEGER IN DOCTARVM VIRGINVM / ABDERE GESTIT SINVS VBI QVIETVS ET OMNIVM SECVRVS / TANTILLVM ID TANDEM SVPERABIT DECVRSI MVLTA TAM PLVS PARTE / SPATII SI MODO FATA DVINT EXIGAT ISTAS SEDES ET DVLCE LATEBRAS / AVITASQ. LIBERTATI SVÆ TRANQVILLITATI. ET OTIO CONSECRAVIT. Montaigne traduit lui-même *otium par* « oisiveté », autrement dit « du temps pour soi ». Pour le sens de *pertæsus* (*per-* intensif), cf. E., I, 39, 345 : « Celui qui se retire, ennuyé et dégoûté de la vie commune... ».

³⁴ A la suite de Paul Bonnefon. Voir à ce sujet la mise au point détaillée de Katherine Almquist dans le *Dictionnaire...*, *op. cit.*, « Magistrature ».

³⁵ Pierre Miquel, *Lexique du désert*, Bellefontaine, Bégrolles, 1986, p. 159 (abbé de Ligugé, l'auteur associe en même page le *Sedere quiescentis est* de saint Grégoire, le *zazen* du bouddhisme *zen*, l'invitation faite au *sufi* musulman à « s'asseoir dans la solitude »).

« contemplation »³⁶. « La grandeur de l'âme, dira Montaigne, n'est pas tant tirer à mont et tirer avant comme savoir se ranger et circonscire »³⁷. Orné jadis d'une longue inscription en l'honneur de La Boétie, si le lieu dont il a fait son « siège » est un temple, c'est cependant celui de l'amitié, exemplaire, rarissime mais humaine. Quant à la position assise, son naturel l'en détourne : « Mes pensées dorment, si je les assis. Tout lieu retiré requiert un promenoir » (on pense aux cloîtres, mais aussi aux galeries privées à la mode³⁸). De l'espace restreint de sa « librairie », il dit d'abord qu'elle a « trois vues de libre prospect », et aussi « seize pas de vide en diamètre ». Regarder au-dehors, circuler dans ce « vide » où il « dicte » à un secrétaire³⁹ en se « promenant » (la disposition des inscriptions au plafond corrobore d'ailleurs cette circulation), telle est l'ascèse pratiquée par cet anachorète⁴⁰ paradoxal, qui ne sait pas rester en place et qui peuple sa solitude de paroles. Loin de s'y manifester, Dieu transcende le plafond de sa « librairie », et les inscriptions qui y sont peintes ne cessent de le rappeler, en grec et en latin⁴¹. A ce Dieu, dit la fin de l'« Apologie », on n'accède qu'avec l'aide « extraordinaire » de la « main » divine, qui vous hisse, vous « élève », vous enlève, et vous « métamorphose »⁴². Faute de quoi, ou tout au plus dans cette attente, voire dans cette espérance, ce faux ciel barré de sentences décourage sans cesse l'essor, l'envol, le déploiement de toute pensée orgueilleuse ; il humilie la raison, rabat la présomption de savoir, ramène l'homme au niveau de l'humain, lui rappelant à chaque pas sa condition, ses limites, son horizon, l'inanité de ses conceptions, son essentielle et irrémédiable vanité.

Ni cellule de moine pieux, ni *studiolo* d'humaniste savant, cette pièce dédiée à l'amitié est en effet aussi un *theatrum vanitatis*. Vanité dénoncée des sciences (Montaigne a lu Agrippa), mais encore vanité caressée d'une incertaine contemplation qui, au lieu de regarder Dieu ou l'image de Dieu en soi (cf. Pétrarque : *Agite otium et agnoscetis quia ego Dominus*⁴³), se sonde soi-même, y cherchant l'homme tout en sachant qu'on ne peut jamais se connaître vraiment, le contemplant et le contemplé étant tous deux affectés d'une constante mobilité. Au moins, de cet homme apprendra-t-on qu'il est merveilleusement « divers et ondoyant »⁴⁴, donc insaisissable. A la fin du chapitre consacré à cette universelle « Vanité » (titre de III, 9), Montaigne fait ainsi

³⁶ Au sens étymologique action de regarder le vol des oiseaux à l'intérieur des limites tracées dans le ciel par le bâton de l'augure, autrement dit dans le *templum* (cf. grec *temenos*), espace délimité et consacré, par « coupure » (*tem-*), à la réception du divin.

³⁷ *E.*, III, 13, 1110.

³⁸ *E.*, III, 3, 828. Voir A.L., « Du Cerceau et Montaigne : les mots de l'architecte et les galeries de rêve », *Journal de la Renaissance 2*, CESR/Brepols, 2004, p. 145-154.

³⁹ Voir l'article « Secrétaire » (G. Hoffmann et A.L.) dans le *Dictionnaire...*, *op. cit.*

⁴⁰ L'anachorète (*i.e.* celui qui monte au désert) est en principe ermite ou « moine » (*monos*, seul), alors que le cénobite ou « cœnobite » (*koinos*, commun) vit en communauté. C'est ce deuxième genre de vie que l'usage a fini par appeler monastique ou monacal, faisant du « cénobite » un « moine ».

⁴¹ Voir édition critique et illustrations dans A.L., *Essais sur poutres. Peintures et inscriptions chez Montaigne*, Paris, Klincksieck, 2000 (rééd. 2003).

⁴² Ultime mot de l'« Apologie de Raymond Sebond », *E.*, III, 12, 604 (mot d'origine grecque par lequel saint Paul désire la Transfiguration du Christ, mais aussi la transformation du corps des élus à la fin des temps).

⁴³ D'après le Psaume 45, parole d'Augustin dans le *De otio religioso*, I, 14, *op. cit.*, p. 177.

⁴⁴ *E.*, I, 1, 9

parler un dieu de Delphes railleur qui, s'adressant à l'homme, vide de toute substance son propre précepte du *gnôthi seauton*, comme s'il avait été contaminé ou converti par l'*Ecclésiaste*, parole « divine » qui ouvre le chapitre : « Vois-tu pas que ce monde tient toutes ses vues contraintes au dedans et ses yeux ouverts à se contempler soi-même ? C'est toujours vanité pour toi, dedans et dehors, mais elle est moins vanité quand elle est moins étendue »⁴⁵. Maigre bénéfice, dira-t-on, que d'avoir réduit la surface de sa vanité, à l'instar du stylite restreignant la base matérielle de sa vie corporelle ! Mais dans l'« Apologie », il voulait seulement « abattre le cuider »⁴⁶, ce penser indocile et orgueilleux dont la vanité, à condition qu'elle se sache telle, constitue peut-être, aux yeux de notre auteur, le meilleur antidote. Aussi l'avoue-t-il. Mieux, il la revendique. Ni ascète, ni reclus, simplement retiré, recueilli au sens fort, chaque fois qu'il en a le loisir, Montaigne est aussi, en cette tour de guet établie « sur l'entrée », en ce lieu panoptique et orné de peintures à la romaine, le *dominus* qui surveille les allées et venues de ses gens aux quatre points cardinaux, et qui accueille tout un chacun en cette « maison » dont il contrôle cependant les « avenues ». On se gardera toutefois de l'assigner ici à résidence : il n'y séjourna longtemps que par intermittence.

Acte inaugural et solennel, l'inscription trouve d'importants échos dans les *Essais* : « Misérable à mon gré, qui n'a chez soi où être à soi, où se faire particulièrement la cour, où se cacher »⁴⁷ ; « C'est une lâche ambition de tirer gloire de son oisiveté et de sa cachette. Il faut faire comme les animaux qui effacent la trace, à la porte de leur tanière »⁴⁸. Les *dulces latebræ* de l'inscription sont bien cette « douce tanière », ce lieu où « se cacher », « se nicher », « se blottir », « se lover », dit encore l'inscription⁴⁹ ; lieu donc où vivre à plein, et mieux que lui, le précepte d'Epicure rappelé en II, 16 (« De la gloire ») et inscrit en petites capitales dès l'édition de 1580, CACHE TA VIE, autrement dit « [laisse] les charges et négociations publiques »⁵⁰. Quant aux trois derniers vocables latins du texte pariétal, *libertas*, *tranquillitas* et *otium*, ils sentent l'influence

⁴⁵ *E.*, III, 9, 1001.

⁴⁶ *E.*, II, 12, 449 : « Abattons le cuider, premier fondement de la tyrannie du malin esprit : *Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratias* ». Cet ajout fait suite à une véhémence attaque contre ceux qui, trop confiants en la seule raison, sont les cibles de l'« Apologie » : Montaigne déclare qu'il veut « leur faire baisser la tête et mordre la terre sous l'autorité et révérence de la majesté divine », car « c'est à elle seule qu'appartient la science et la sapience ». Rappelons que « cuider » tend à remplacer, au XVI^e siècle, « cogiter » (tous deux sont issus de *cogitare*, l'un étant de formation populaire et l'autre de formation savante). Le substantif « cuider » est employé trois fois par Montaigne après 1588 (*E.*, II, 12, p. 449, 488, 498), toujours en rapport avec la faute originelle, pour stigmatiser la « curiosité » orgueilleuse de l'homme. Cf. *E.*, II, 12, 488 : « La première loi que Dieu donna jamais à l'homme, ce fut un commandement nu et simple où l'homme n'eût rien à connaître et à causer [*i.e.* discuter], d'autant que l'obéir est le principal office d'une âme raisonnable, reconnaissant un céleste supérieur et bienfaiteur. De l'obéir et céder naît toute autre vertu, comme du cuider tout péché. La première tentation qui vint en l'humaine nature de la part du diable, sa première poison, s'insinua en nous par les promesses qu'il nous fit de science et de connaissance : *Eritis sicut dei, scientes bonum et malum*... La peste de l'homme, c'est l'opinion de savoir. Voilà pourquoi l'ignorance nous est tant recommandée par notre religion comme pièce propre à la créance et à l'obéissance. *Cauete ne quis uos decipiat per philosophiam et inanes seductiones secundum elementa mundi* ». On aura reconnu des citations de la *Genèse* et de saint Paul (*Col.*, II, 8), comme, plus haut, de saint Pierre (*Epîtres*, I, V, 5)

⁴⁷ *E.*, III, 3, 828.

⁴⁸ *E.*, I, 39, 247.

⁴⁹ Après correction selon la transcription de l'abbé Prunus (1770) : *se abdere gestit* (et non, comme on lit aujourd'hui après restauration, *se recessit* : solécisme).

⁵⁰ *E.*, II, 16, 619.

manifeste de Sénèque. Dans le *De tranquillitate animi* (II et IX), celui-ci décrit encore l'*euthymia* de Démocrite comme *stabilis animi sedes* (toujours le « siège »...) et il rappelle que les livres ne sont pas faits pour la parure (*apparatum*) ou l'ornement des murs (*parietum*) : plus tard, Montaigne avouera qu'en sa jeunesse il en usait pour se « tapisser » (c'est *parietum*) et « parer » (c'est *apparatum*)⁵¹. Quant au *De otio*, n'en retenons ici que la distinction, reçue de Plutarque, entre trois genres de vie, consacrés successivement à l'action (*praktikos*), à la contemplation (*theorètikos*) et à la volupté (*apolaustikos*). On pense aux trois déesses du tableau de Botticelli qui orne les programmes du présent colloque : Junon, Minerve, Vénus. Mais sait-on que Montaigne avait fait peindre un « Jugement de Pâris » sur un mur de son « cabinet » et que Vénus ornait au moins deux des autres parois⁵² ? Assurément, c'est à elle qu'en berger ému il offrait la pomme...

* * *

Montaigne et les moines : regards sur une volupté supérieure

Ce même fruit qu'Eve offre à Adam⁵³, tout moine le sait porteur du péché originel. Mais que savait au juste Montaigne de ces moines, ermites, reclus, cénobites, religieux de tous ordres, hommes engagés par vœux et règles au service exclusif de Dieu ?

Le lecteur des *Essais* de 1580 a peut-être en mémoire le mélancolique doyen de Saint-Hilaire⁵⁴, reclus depuis vingt-deux ans lorsque Montaigne entre en sa chambre pour la seule visite hebdomadaire que cet ascète, plutôt atrabilaire, daigne s'accorder et accorder aux autres : certes, un exemple à fuir, pour celui qui devait un jour, en dernière page de ses *Essais*, se souhaiter une vieillesse pleine de « sagesse, mais gaie et sociale »⁵⁵. On se souvient sans doute aussi du début du chapitre « Du jeune Caton », rédigé après 1588 : « Pour n'être continent, je ne laisse d'admirer sincèrement la continence des Feuillants et Capucins, et de bien trouver l'air de leur train : je m'insinue par imagination, fort bien en leur place, et les aime, et les honore »⁵⁶. Le propos pourrait paraître ironique, si ce même recours à « l'imagination » ne servait ailleurs à Montaigne pour dire comment, par un *habitus* d'empathie analogue, il essaye de comprendre l'enjouement du « pauvre mendiant » plein de santé qu'il voit si souvent « à [sa] porte » : « je me plante en sa place, j'essaye de chausser mon âme à son biais ». Ici et là, même termes. Si l'on veut à tout prix, non sans anachronisme, créditer Montaigne de quelque « tolérance », elle serait assurément dans

⁵¹ *E.*, III, 3, 829. Transfert métonymique du lieu à l'habitant.

⁵² Cf. le passage de Saturne à Vénus dans la tradition de Ficin (suggestion de C. Toussaint) ?

⁵³ En fait, fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal (cf. *malus*, pommier).

⁵⁴ *E.*, II, 8, 392.

⁵⁵ *E.*, III, 13, 1116. Cette vieillesse, Montaigne précise ensuite qu'il ne la veut « ni honteuse ni privée de la lyre », empruntant ainsi à Horace l'ultime image, musicale, de ses *Essais*. Dans le *Secretum*, François émet un vœu semblable, citant lui aussi le mot d'Horace, mais Augustin le morigène, citant à son tour Juvénal, pour qui vouloir mourir riche est folie, même si cette richesse-là provient des Muses (M. Tetel, « De la subjectivité... », art. cit., p. 32).

⁵⁶ *E.*, I, 37, 229.

cette capacité d'identification à autrui qu'il présente comme un effet salubre de l'« imagination », faculté pour lui nullement moins crédible que ne l'est la raison (« allongeable, pliable et accommodable à tous biais et à toutes mesures »⁵⁷), au point qu'il fonde souvent sur elle son opinion selon une témérité assumée comme telle.

A ces Feuillants, cénobites plutôt que moines au sens strict⁵⁸, il semble bien qu'il soit fait allusion dans une adjonction tardive à la fameuse description de la « librairie ». Montaigne vient de plaindre ceux qui ne peuvent jamais s'isoler. Certains, poursuit-il, « n'ont pas seulement leur retrait [*i.e.* lieu d'aisance] pour retraite. Je n'ai rien jugé de si rude en l'austérité de vie que nos religieux affectent [*i.e.* recherchent], que ce que je vois en *quelqu'une* de leurs compagnies, avoir pour règle une perpétuelle société de lieu et assistance nombreuse entre eux, en quelque action que ce soit. Et trouve aucunement [*i.e.* passablement] plus supportable d'être toujours seul que ne le pouvoir jamais être »⁵⁹. Chez les Feuillants, on applique en effet dans toute sa rigueur la *Règle de saint Benoît*, qui stipule notamment que les moines dormiront en dortoirs d'une dizaine ou d'une vingtaine de lits, sous la surveillance des anciens⁶⁰. Faut-il rappeler, après Michel Simonin, que Montaigne se fera inhumer dans une abbaye de Feuillants, installés à Bordeaux en 1589 par leur fondateur, Jean de la Barrière⁶¹ ? Là sera trouvé plus tard l'exemplaire des *Essais* dit Exemplaire de Bordeaux (EB), corrigé et copieusement amplifié de la main de l'auteur.

Autre réminiscence, au chapitre « De la physionomie » (III, 12), à propos de religieux d'une autre observance : « J'ai pris plaisir de voir *en quelque lieu* des hommes, par dévotion, faire vœu d'ignorance, comme de chasteté, de pauvreté, de pénitence. C'est aussi châtrer nos appétits désordonnés, d'émousser cette cupidité qui nous épointonne à l'étude des livres, et priver l'âme de cette complaisance voluptueuse qui nous chatouille par l'opinion de science. Et est richement accomplir le vœu de pauvreté, d'y joindre encore celle de l'esprit »⁶². L'allusion paraît désigner les Jésuites, ces religieux italiens auxquels Montaigne voyageur avait rendu par trois fois visite, à Vérone, à Vicence et à Rome, comme l'atteste le *Journal de voyage*. A l'opposé des Jésuites, eux aussi très estimés de Montaigne, mais au rebours comme savants controversistes, les Jésuites se tiennent à l'écart des études, vrais « frères ignorantins » qui, du moins encore à l'époque et selon leurs constitutions, renoncent au sacerdoce, donc aux livres en latin, mais réconfortent leurs malades et visiteurs d'essences parfumées⁶³ (ce qui ne pouvait que réjouir l'auteur du bref chapitre

⁵⁷ *E.*, II, 12, 564.

⁵⁸ Voir *supra*, note 40.

⁵⁹ *E.*, III, 3, 829 (italiques de mon fait).

⁶⁰ L'idéal est même de pouvoir faire dormir toute la communauté en un même lieu, quoique sur couches individuelles, comme énoncé au chapitre 22 de la *Règle de saint Benoît*, « Du sommeil des moines », § 3 (*Règles des moines*, Paris, Seuil, 1982, p. 91).

⁶¹ M. Simonin, « Montaigne et les Feuillants », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1997, p. 529-549. Voir aussi A.L., « Ordres religieux » et « Feuillants » dans le *Dictionnaire...*, *op. cit.*

⁶² *E.*, III, 12, 1039 (la dernière phrase est un ajout postérieur à 1588 ; italiques de mon fait).

⁶³ A.L., « Jésuites ou Jésuites? Montaigne entre science et ignorance », *Montaigne Studies* 15, 2003, p. 131-146. La communication de Nicole Nabert ici-même permettrait aussi de penser aux Chartreux (mais Montaigne en a-t-il rencontré?) et aux trois cercles concentriques par lesquels ils installent trois barrières entre eux et le monde: la forêt comme « désert », la clôture

« Des senteurs », I, 54).

Il fallait rappeler ces textes pour mieux apprécier quel rôle a pu jouer la figure de certains moines ou religieux de rencontre dans le regard critique que Montaigne porte sur l'*otium litteratum* d'un Cicéron ou d'un Pline, faux et éphémères solitaires épris d'une mondaine gloire⁶⁴ ; et alors même qu'il abandonne l'*otium religiosum* d'une vie toute vouée à Dieu à ceux qui ont choisi ou reçu cette « vacation », quand la sienne est résolument, strictement laïque (il tient à le rappeler au chapitre « Des prières »⁶⁵). Il faut donc en cela le distinguer de Pétrarque, familier des Chartreux. Et pourtant, en dépit de cette différence prononcée (Montaigne n'escaladera jamais le mont Ventoux, au physique comme au spirituel...), l'insistance avec laquelle il campe l'idéal du moine, face aux deux antiques esthètes de la littérature épistolaire, mérite considération : le moine accompli n'est-il pas, de tous les solitaires, à la fois le plus cohérent et le plus heureux, quand bien même son espérance de la vision béatifique⁶⁶ à venir devrait-elle tout ou beaucoup à l'« imagination » ?

Pour dire cela, dans « De la solitude » (un ajout de 1588), la langue de Montaigne se fait à la fois chrétienne et épicurienne : « Il semble que ce soit raison, puisqu'on parle de se retirer du monde, qu'on regarde hors de lui. [Pline et Cicéron] ne le font qu'à demi. Ils dressent bien leur partie, pour quand ils n'y seront plus : mais le fruit de leur dessein, ils prétendent le tirer encore lors, du monde, absents, par une ridicule contradiction. L'imagination de ceux qui par dévotion, cherchent la solitude ; remplissant leur courage, de la certitude des promesses divines, en l'autre vie, est bien plus sainement assortie. Ils se proposent Dieu, objet infini en bonté et en puissance. L'âme a de quoi y rassasier ses désirs en toute liberté. Les afflictions, les douleurs, leur viennent à profit, employées à l'acquêt d'une santé et réjouissance éternelle. La mort, à souhait, passage à un si parfait état⁶⁷. L'âpreté de leurs règles est incontinent aplanie par l'accoutumance, et les appétits charnels rebutés et endormis par leur refus ; car rien ne les entretient que l'usage et l'exercice. Cette seule fin d'une autre vie heureusement immortelle mérite loyalement que nous abandonnions les commodités et douceurs de cette vie nôtre. Et qui peut embraser son âme de l'ardeur de cette vive foi et espérance, réellement et constamment, il se bâtit en la solitude, une vie voluptueuse et délicieuse au-delà de toute autre sorte de vie »⁶⁸. Le *nec plus ultra* de la

monastique, la cellule strictement individuelle. *Mutatis mutandis*, dispositif analogue chez Montaigne pour « éloigner la presse » : le « pays sauvage » où sont ses terres, la « maison » fortifiée par son père, la « librairie » prolongée du « cabinet ». Distinction toutefois : le moine sort de l'acédie par la prière et le silence, Montaigne, du chagrin (notre état dépressif), par l'écriture et le « flux de caquet ».

⁶⁴ A ce compte, Pétrarque sera-t-il épargné ? Et Montaigne lui-même, bon promoteur, quoi qu'il en dise, de ses *Essais* ?

⁶⁵ Sur cette séparation, voir, entre autres, Montaigne, *Essais*, I, 56, « Des prières », éd. A.L., Genève, Droz, 2003 (sept états du texte, annotations et étude de genèse), et « Prières » (A.L.) dans le *Dictionnaire...*, *op. cit*

⁶⁶ Histoire critique de cette notion théologique dans Christian Trottmann, *La vision béatifique : des disputes scolastiques à sa définition par Benoît XII*, Rome, Ecole française / Paris, de Boccard, 1995. La *fruitio Dei* est proprement « jouissance de Dieu ».

⁶⁷ Cette phrase elliptique a valeur explicative : « la mort [leur vient] à souhait, [car elle est] passage à un si parfait état », autrement dit, le désir de la vie béatifique a pour conséquence, chez eux, le souhait de la mort qui donne accès à cette vie-là.

⁶⁸ *E.*, I, 39, 245. Long ajout postérieur à 1588, qui suggère une connaissance, voire une fréquentation de religieux ou de moines durant les dernières années. Comme Montaigne se fera inhumer chez les Feuillants de Bordeaux, il n'est pas impossible que ce

volupté humaine serait ainsi atteint par ceux qui ont renoncé à tout autre plaisir pour entretenir en eux un désir transcendant sans cesse renouvelé. « Qui peut... » : élite des mystiques, auxquels Montaigne emprunte leur manière imagée de dire la brûlure heureuse de l'« âme » qui se consume d'amoureuse attente. Selon le strict critère du plaisir éprouvé, que leur « imagination » touche juste ou qu'elle les dupe, ils ont, au regard de Montaigne, ils ont choisi la meilleure part (comme Marie, sœur de Marthe la trop active...).

Enchaînons avec ce qu'on lit à l'avant-dernière page des *Essais*, à même époque (1588), à propos de ceux qui feraient mieux de savourer leur « capirotrade » que de tenir à table des discours sublimes (une allusion au *Banquet* de Platon ?) : « Je ne touche pas ici et ne mêle point à cette marmaille d'hommes que nous sommes et à cette vanité de désirs et cogitations qui nous divertissent ces âmes vénérables, élevées par ardeur de dévotion et religion à une constante et consciencieuse méditation des choses divines. C'est un étude privilégié »⁶⁹. Juste avant cette dernière phrase, l'auteur ajoutera plus tard, dans une relative dépendant du syntagme « choses divines » : « [...] lesquelles, préoccupant [*i.e.* anticipant] par l'effort d'une vive et véhémence espérance l'usage de la nourriture éternelle, but final et dernier arrêt des chrétiens désirs, seul plaisir constant, incorruptible, dédaignent de s'attendre [*i.e.* s'arrêter] à nos nécessiteuses commodités, fluides et ambiguës, et résignent facilement au corps le soin et l'usage de la pâture sensuelle et temporelle »⁷⁰. Dernier ajout tardif, après les mots « étude privilégié » (toujours au masculin) et dans une évidente volonté d'opposition⁷¹ : « [...] Entre nous [*i.e.* Mais parmi nous], ce sont choses, que j'ai toujours vues de singulier accord: les opinions supercélestes, et les mœurs souterraines »⁷². On connaît la suite immédiate du passage allégué, ultime pointe contre les affairés auxquels viennent d'être assimilés les convives philosophes, et dont les lignes précédentes ont tenu à écarter les seules « âmes vénérables » (*Noli me tangere...*) : « Esope, ce grand homme, vit son maître qui pissait en se promenant : Quoi donc, fit-il, nous faudra-t-il chier en courant ? ». « Vivre à propos »⁷³ (cette nouvelle devise de Montaigne ?), c'est au contraire accorder son attention à ce qu'on est en train de faire : danser quand on danse, dormir quand on

soit à partir de leur genre de vie qu'il ait développé, en une antithèse prononcée, cet avis défavorable aux solitaires de l'*otium litteratum*.

⁶⁹ *E.*, III, 13, 1114-15 (avant-dernière page des *Essais*).

⁷⁰ *E.*, III, 13, 1114-15.

⁷¹ *E.*, III, 13, 1115 (asyndète adversative entre la vie des « âmes vénérables » et celle de la « marmaille d'hommes que nous sommes »). L'expression « entre nous » a toujours, chez Montaigne, le sens de « parmi nous » (voir les occurrences dans la *Concordance* de Roy E. Leake, Genève, Droz, 1981). Ajoutée en interligne sur EB (f° 495 v°), cette phrase se substitue d'ailleurs à une phrase imprimée qui précisait les choses : « c'est un étude privilégié. Nos études sont tous mondains, et entre les mondains, les plus naturels sont les plus justes. » Au nom de quoi, toujours en même page de EB, sont désapprouvées (d'abord comme « puériles », puis, après repentir autographe, comme indigestes) les « humeurs transcendantes » d'un Socrate ou d'un Platon, assurément les meilleurs d' « entre nous », « marmaille d'hommes » dont les philosophes font partie. La transcendance est réservée aux « âmes vénérables », chez qui elle n'est pas objet d' « humeurs » passagères, mais fin et raison d'être d'une « vacation » engageant toute la vie. Contresens fréquent sur ces lignes.

⁷² *E.*, III, 13, 1115 (« ce grand homme » a été ajouté après 1588).

⁷³ *E.*, III, 13, 1108 : « Notre grand et glorieux chef-d'œuvre, c'est vivre à propos ».

dort, manger quand on mange, etc.⁷⁴

Si fort et motivé soit-il, l'éloge de la vraie dévotion et du retrait monastique sans regard en arrière sert donc surtout à blâmer, par antithèse, les incohérences ou supercheries d'écrivains et de philosophes trop attachés à la *fama* ou à "Messire Gaster" en dépit de leurs discours. Au reste, Montaigne ne confond pas vie monastique et paradis, et ce n'est pas un hasard si la première allusion des *Essais* au mode de vie conventuel, puis érémitique (solitude ultime), signale que l'athlète en solitude (tel saint Antoine) reste un homme : « Pour nous être défaits de la Cour et du marché [cf. *forum*], nous ne sommes pas défaits des principaux tourments de notre vie. L'ambition, l'avarice [*i.e.* l'avidité], l'irrésolution, la peur et les concupiscences ne nous abandonnent point pour changer de contrée. Elles nous suivent souvent jusque dans les cloîtres et dans les écoles de philosophie. Ni les déserts, ni les rochers creusés, ni la haire [*i.e.* le cilice], ni les jeûnes ne nous en démêlent »⁷⁵. A quoi bon aller au désert, si c'est pour y trouver tout ce qu'on a voulu quitter ? *Et post equitem sedet atra cura*, dit Virgile en même lieu (« le noir souci est assis en croupe derrière le cavalier »). La mélancolie guette le solitaire laïc, comme l'acédie, le moine⁷⁶. Quant à ces mortifications et renoncements grâce auxquels l'ascète dévot et quelque peu marchand compte, « par le tourment de cette vie, en acquérir la béatitude d'une autre », c'est, au regard de Montaigne, « l'action d'une vertu excessive »⁷⁷. En dépit de son admiration probable pour certains religieux (mais admirer, c'est aussi s'étonner), son chemin est ailleurs⁷⁸. A trouver tout seul. Plutôt sans livres qu'avec leur aide. Pour une volupté moins sublime, plus hygiénique qu'ascétique, à niveau d'homme.

* * *

Cultiver l'oisiveté: un impératif hygiénique et éthique

Otium, pour Montaigne, c'est donc « oisiveté », l'une de ses "qualités plus favorites" (*i.e.* les plus favorites) avec la « franchise »⁷⁹, aussi solitaire que celle-ci est sociale ; et il donne « De l'oisiveté » comme titre au huitième chapitre de ses premiers *Essais* (écrit, semble-t-il, dès 1572, date à laquelle il a déjà compris que ce genre de vie, dont il s'était réjoui par avance, pouvait s'avérer plus problématique et pénible que prévu). Ce court développement file les métaphores :

⁷⁴ Cf. *E.*, III, 13, 1113.

⁷⁵ *E.*, I, 39, 239.

⁷⁶ Cf. Augustin à François (*Secretum*, 13, 1, *op. cit.*, p. 90) : *Habet te funesta quedam pestis animi, quam accidiam moderni, veteres egritudinem dixerunt* (« Cette funeste peste de l'esprit te tient, que les modernes appellent *acédie* et que les anciens ont appelée *chagrin* »).

⁷⁷ *E.*, I, 39, 243. Autre manière de voir la relation que le moine entretient avec l'autre vie: s'il l'anticipe par désir, c'est volupté ; s'il veut l'obtenir de ses privations volontaires, c'est, au regard de Montaigne, « vertu excessive », peut-être même indigne marchandage.

⁷⁸ « Il y a pour moi assez affaire sans aller si avant » (*ibid.*).

⁷⁹ *E.*, III, 9, 969.

terres en friche, produits informes des femmes pour ainsi dire non ensemencées. Ainsi en est-il des esprits désœuvrés : « Si on ne les occupe à certain sujet [*i.e.* un objet déterminé] qui les bride et contraigne, ils se jettent dérégés, par-ci par-là, dans le vague champ des imaginations [...] Et n'est folie ni rêverie qu'ils ne produisent en cette agitation »⁸⁰. L'esprit est maintenant cheval, qu'il faut savoir tenir en bride, contrôler, « contreroller ». Du constat naît la sentence, traduite de Sénèque : « L'âme qui n'a point de but établi, elle se perd, car, comme on dit, c'est n'être en aucun lieu que d'être partout »⁸¹. Toujours en même page, une citation d'Horace assimile cet état à celui du malade en proie aux hallucinations (*velut ægri somnia, vanæ finguntur species*) : celui qui a choisi l'*otium* doit savoir que la pathologie le guette, sous la forme d'une prolifération incontrôlée des « fantaisies », associations libres, images inopinées, scénarios fantasmatiques, parfois même hallucinations⁸². Cité à son tour, Lucain dit en un vers cet éparpillement funeste d'un esprit que le désœuvrement tire en tous sens : *variam semper dant otia mentem*.

Achevons la lecture, capitale, de ce court et ancien chapitre clairement autobiographique, qui reprend plusieurs termes de l'inscription du « cabinet » : « Dernièrement que je me retirai chez moi, délibéré autant que je pourrai [*cf. mentre puoi*] ne me mêler d'autre chose que de passer en repos et à part ce peu qui me reste de vie, il me semblait ne pouvoir faire plus grande faveur à mon esprit que de le laisser en pleine oisiveté s'entretenir soi-même, et s'arrêter, et rasseoir en soi ; ce que j'espérais qu'il pût meshui [*i.e.* désormais] faire plus aisément, devenu avec le temps plus pesant [*i.e.* pondéré] et plus mûr. Mais je trouve [...] qu'au rebours, faisant le cheval échappé, il se donne cent fois plus d'affaire [*cf. negotium*] à soi-même qu'il n'en prenait pour autrui, et m'enfante tant de chimères et monstres fantasques les uns sur les autres, sans ordre et sans propos, que pour en contempler à mon aise l'ineptie et l'étrangeté, j'ai commencé de les mettre en rôle [*i.e.* registre], espérant avec le temps lui en faire honte à lui-même »⁸³. De là proviendraient les *Essais* : sous couvert d'un projet moral (se faire « honte » plus tard), apprivoiser (dès maintenant), plutôt que les combattre, ces monstres intimes que la vacance ou vacuité révèle. Parmi ces démons, celui de la « tristesse » n'est pas le dernier, et Montaigne lui consacre le deuxième chapitre de son livre.

Si l'inscription murale laissait entrevoir une certaine naïveté quant aux bénéfices immédiats de la retraite, le novice en a vite compris la difficulté, au point de pouvoir très vite donner ce conseil avisé, comme le ferait un maître des novices : « Retirez-vous en vous, mais

⁸⁰ *E.*, I, 8, 32.

⁸¹ *Ibid.*

⁸² Belle description, chez Pétrarque, de cet éparpillement inhérent au « loisir de croupissement » : « Le tourbillon de ces images fantoches empêche de voir l'unité qui demeure ; les lieux nous présentent des objets à aimer, le temps nous soustrait ce que nous aimons, ne laissant dans l'âme qu'un désordre d'images qui excitent en tous sens la convoitise : ainsi l'âme devient-elle inquiète et criminelle, dans son désir ardent et vain de posséder les objets qui la possèdent » (*Le repos religieux*, trad. C. Carraud, Paris, J. Millon, 2002, p. 176). Cette *turba fantasmatum* est bien proche du surgissement des « fantaisies » chez Montaigne, mais lui les accepte, mieux il les « enregistre » : nuages qu'on regarde passer, faute de pouvoir les arrêter.

⁸³ *E.*, I, 8, 33.

préparez-vous premièrement de vous y recevoir : ce serait folie de vous fier à vous-même, si vous ne vous savez gouverner. Il y a moyen de faillir en la solitude comme en la compagnie. Jusqu'à ce que vous vous soyez rendu tel devant qui vous n'osiez clocher⁸⁴, et jusqu'à ce que vous ayez honte et respect de vous-même, présentez-vous toujours en l'imagination Caton, Phocion et Aristide, en la présence desquels les fous mêmes cacheraient leurs fautes, et établissez-les contreolleurs [*i.e.* contrôleurs] de toutes vos intentions: si elles se détraquent, leur révérence vous remettra en train, ils vous contiendront en cette voie de vous contenter de vous-même, de n'emprunter rien que de vous, d'arrêter et fermir votre âme en certaines et limitées cogitations où elle se puisse plaire, et ayant entendu [*i.e.* compris] les vrais biens, desquels on jouit à mesure qu'on les entend, s'en contenter, sans désir de prolongement de vie ni de nom. Voilà le conseil de la vraie et naïve [*i.e.* authentique] philosophie, non d'une philosophie ostentatrice et parlière, comme est celle des deux premiers »⁸⁵. Une fois de plus, c'est la très utile « imagination » qu'on sollicite : celle de présences tutélaires dont la simple pensée suffit à éviter et de « croupir d'oisiveté ennuyeuse »⁸⁶ et de tricher avec la solitude. Au demeurant, la triade de référence et le bénéfice escompté nous éloignent autant du monastère que des écoles de philosophie : recherche d'une troisième voie.

Entrée en écriture donc, pour hygiène mentale ou autothérapie, et non, comme Cicéron et Pline, à seule fin de « mieux sauter, et pour, d'un plus fort mouvement, faire une plus vive faucée dans la troupe »⁸⁷ (cela, c'est veillée d'armes, non retraite). Pénétrante dialectique que celle dont se sert Montaigne, dans « De la solitude » (I, 39), pour récuser les ambitieux masqués de l'*otium* à l'égal de ceux du *negotium* et renvoyer dos à dos les tenants des deux genres de vie. Il ne faut pas, déclare-t-il d'entrée, opposer, comme on fait trop souvent, « la vie solitaire à l'active ». Ce *topos* antique, Montaigne l'a-t-il trouvé dans le célèbre développement qui ouvre le *De vita solitaria* de Pétrarque? En tout cas, il s'en écarte : « Laissons à part cette longue comparaison ». Mais pourquoi éviter ce morceau de rhétorique? Parce que, dit-il, les gens qui n'ont qu'office « public », engagement « civil » et « utilité » commune à la bouche visent en fait un profit bien « particulier » qui leur permettra, un jour enfin, de vivre « à leur aise et les coudées franches », donc isolés du grand nombre: « répondons à l'ambition que c'est elle-même qui nous donne goût de la solitude »⁸⁸. Et encore parce que, au rebours, celui qui a vraiment choisi un genre de vie solitaire y apporte inmanquablement avec lui son passé et les soucis du monde, traînant sa chaîne, comme dit Perse cité par Montaigne, à la façon d'un chien fugueur.

Tous les mots par lesquels notre auteur envisage la possibilité de construire, malgré tout,

⁸⁴ Autrement dit : tel que vous n'osiez plus boîter en votre présence !

⁸⁵ *E.*, I, 39, 247-8. Fin du chapitre (il vient d'être question de Cicéron et de Pline).

⁸⁶ *E.*, I, 39, 241.

⁸⁷ *E.*, I, 39, 247. Un peu plus haut, on lit : « Il est danger que la lueur de vos actions passées ne vous éclaire que trop, et vous suive jusque dans votre tanière » (cf. *latebras* dans l'inscription).

⁸⁸ *E.*, I, 39, 237. L'actif ayant l'initiative de l'attaque contre l'inactif, Montaigne suggère une possible réplique à ce dernier, plus proche de lui (conseil de bretteur et de dialecticien).

ce qu'il appelle la « vraie solitude » postulent un double mouvement: de séparation (du monde) et de retour (à soi). L'âme, dit-il, il la « faut ramener et retirer en soi »⁸⁹ ; « il se faut séquestrer et ravoïr de soi »⁹⁰, « s'éloigner », « se déprendre », « se décharger », « s'écarter », « se dénouer », pour « se rassembler », « se recueillir », « se rasseoir »... Ici, le réfléchi est de rigueur. Il n'y a cependant pas vraiment d'existence satisfaisante du « soi » sans purgation des « conditions populaires qui sont en nous »⁹¹ (tout moine qui a renoncé au monde en conviendrait volontiers). L'intériorité se conquiert, le seul retrait des affaires ne suffit pas à l'obtenir, il faut se battre : « dépêtrons- nous de ces violentes prises qui nous engagent ailleurs et éloignent de nous [...] La plus grande chose du monde, c'est de savoir être à soi »⁹². L'engagement s'impose de lui-même, c'est le désengagement qui réclame vigilance et effort, au service de la sacro-sainte « santé » qui reste l'objectif premier de l'auteur de ces pages (elle « doit être principalement considérée »⁹³). Contre le vieillissement en marche, Montaigne entend bien "retenir à [*i.e.* avec] tous [ses] dents et [ses] griffes l'usage des plaisirs de la vie, que nos ans nous arrachent des poings les uns après les autres »⁹⁴.

Cette solitude, on le voit, n'est pas mollesse, mais combat permanent, à l'occasion violent, pour s'arracher à qui vous pille, au nom d'un double et paradoxal *devoir* de volupté et de singularité. Toutes « griffes » dehors, c'est l'animal qui sert de modèle, cet animal qui par bonheur loge toujours en l'homme : « il faut faire comme les animaux, qui effacent la trace à la porte de leur tanière ». Si l'on n'a, comme le moine pieux, « l'âme forte et vigoureuse » assez pour « se forger un repos tout spirituel » dans les privations et les mortifications, qu'on évite du moins, au milieu des « commodités corporelles » et à l'enseigne des bêtes sauvages, de mettre en péril l'heureuse solitude par un souci excessif, récurrent du monde environnant⁹⁵. Pareille « solitude » de vrai détachement, Montaigne envisage bien qu'on puisse la vivre dans la vie active, voire jusque « au milieu des villes et des cours des rois », transportant en somme avec soi cette « arrière-boutique » intérieure que la retraite a permis de construire ; mais, ajoute-t-il, « elle se jouit plus commodément à part »⁹⁶. Ce critère de la *commoditas* est pour lui décisif, car il est accordé à la « raison » et à la « nature », à sa nature : « Il y a des complexions plus propres à ces préceptes de la retraite les unes que les autres. Celles qui ont l'appréhension molle et lâche, et une affection et volonté délicate, et qui ne s'asservit et ne s'emploie pas aisément, desquels je suis, et par naturelle condition et par discours, ils se plieront mieux à ce conseil que les âmes actives et occupées, qui embrassent tout et s'engagent partout, qui se passionnent de toutes choses, qui

⁸⁹ E., I, 39, 240.

⁹⁰ E., I, 39, 239.

⁹¹ *Ibid.*

⁹² E., I, 39, 242.

⁹³ E., I, 39, 245.

⁹⁴ E., I, 39, 246.

⁹⁵ *Ibid.*

⁹⁶ E., I, 39, 240.

s'offrent, qui se présentent et qui se donnent à toutes occasions »⁹⁷. A la question posée par la tradition humaniste sur la préférence à accorder à l'un des deux modes de vie, il répondrait sans doute : la vie contemplative. Ou plutôt — et ceci assurément fait son originalité — il dit en quoi son caractère tend à lui rendre pénible l'autre mode de vie. C'est là « choisir la route qui est plus selon son humeur »⁹⁸. Ce choix n'implique pas jugement, mais connaissance de soi. Il se fonde moins sur un goût prononcé que sur un constat d'inaptitude relative et quasi physiologique à une vie active que le *moi* de Montaigne sait aliénante, voire dévorante, hostile, et qu'il aborde donc sur la défensive : « Il faut dénouer ces obligations si fortes, et [*i.e.* désormais] aimer ceci et cela, mais n'épouser rien que soi ; le reste soit à nous, mais non pas joint et collé en façon qu'on ne le puisse déprendre sans nous écorcher et arracher ensemble quelque pièce du nôtre »⁹⁹. Toujours même véhémence : c'est l'animal philosophe qui parle, en mots de chair. Le moine paraît maintenant bien loin, qui « préoccupait » la vie du monde à venir : Montaigne retient autant qu'il peut celle de ce monde-ci, qui s'échappe. De cette attention au moment présent (le *kairos* grec¹⁰⁰), il fait cependant la base d'une *pietas* remotivée, toute d'action de grâces envers celui qui a donné à l'homme, dans ses limites mêmes, cette vie-là pour qu'il en jouisse, en harmonie avec ses semblables.

Nous voilà aux antipodes de la « vertu excessive » des dévots mortificateurs et des philosophes austères. Les *realia* n'y sont certes pas pour rien, car Montaigne parle en héritier de sa seigneurie, maître de sa vie, à l'abri du besoin et satisfait de l'être (il peut ainsi congédier « toute espèce de travail, quelque visage qu'il porte »¹⁰¹), toutes excellentes dispositions pour faire ses adieux au *negotium* en attendant de les faire à la vie même (*morituri te salutant*) : « C'est assez vécu pour autrui, vivons pour nous au moins ce bout de vie : ramenons à nous et à notre aise nos pensées et nos intentions. Ce n'est pas une légère partie que de faire sûrement sa retraite, elle nous empêche assez sans y mêler d'autres entreprises. Puisque Dieu nous donne loisir de disposer de notre délogement, préparons-nous-y, plions bagage, prenons de bonne heure congé de la compagnie »¹⁰². De ce Dieu, Montaigne dit encore en même lieu qu'il le « supplie » seulement, « en pleine jouissance » et « pour souveraine requête », de lui accorder cette *autarkeia* dont une sentence de la « librairie » récemment découverte affirme qu'en elle consiste le plaisir véritable : « qu'il me rende content de moi et des biens qui naissent de moi »¹⁰³. Au sens quasi moderne d'une cessation d'activité, la retraite comme retour à soi-même, mais sous le regard d'un Dieu bienveillant, à qui rien d'autre n'est demandé que de pouvoir, alternant le plaisir du « commerce »

⁹⁷ *E.*, I, 39, 242-3.

⁹⁸ *E.*, I, 39, 246.

⁹⁹ *E.*, I, 39, 242.

¹⁰⁰ Cf. « notre grand et glorieux chef d'œuvre, c'est vivre à propos ».

¹⁰¹ *E.*, I, 39, 246.

¹⁰² *E.*, I, 39, 242.

¹⁰³ *E.*, I, 39, 244. Trouvé dans Stobée, le mot est attribué à Sotadès de Maronée: *autarkeia pros pasin hêdonè dikaia* (A.L., *Essais sur poutres*, op. cit., p. 282-286).

d'autrui et celui d'être à soi, savourer encore quelque temps, corps et âme, cette vie terrestre pour mieux en rendre « grâces condignes à celui qui nous l'octroie ». Louange au « grand et tout-puissant donneur »¹⁰⁴.

* * *

Montaigne ne franchira pas la clôture du monastère (avec ses « haïres » et ses « disciplines »), il laissera les graves et aventureuses décisions aux « princes » (avec leurs ambitions et leurs haines). Homme engagé dans le siècle par obligation sociale, mais se ménageant des moments d'heureuse solitude, il semble avoir ignoré la perplexité de celui qui, tel Pétrarque, pense devoir choisir entre vie active et vie contemplative. Il les a vécues toutes deux, conjointement ou alternativement, en tout cas sans tension depuis qu'il a accordé la prééminence à la seconde en son for intérieur et que cet ancrage en soi-même lui a permis d'être disponible pour l'action publique sans se laisser happer par elle : « le Maire et Michel ont toujours été deux, d'une séparation bien nette »¹⁰⁵. L'auteur de cette déclaration avait déjà publié, avant même ses deux mandats de maire, ses premiers *Essais* de 1580, expérience d'une écriture qui était déjà dialogue avec soi-même. Cet exercice répondait au mieux à l'injonction adressée au solitaire : « Il vous faut chercher [...] comme il faut que vous parliez à vous-même »¹⁰⁶ ; « Vous et un compagnon êtes assez suffisant théâtre l'un à l'autre, ou vous à vous-mêmes. Que le peuple vous soit un, et un vous soit tout le peuple »¹⁰⁷. Quiconque a installé en lui cet *habitus* peut aller vers les autres, il ne pèsera pas. Seul celui qui a apprivoisé l'*otium* sauvage sait relativiser le *negotium* aliénant, donc travailler au « bien public », avec d'autant plus d'efficacité qu'ayant appris à se distinguer même de ses propres « fantaisies », il ne se confond plus avec son « office » ou les honneurs de sa charge.

Sténochorie de la feuille de papier, ce « papier » à qui l'auteur assure « parler » comme au premier venu (parler, car il dicte plus qu'il n'écrit). Là, sur cet espace restreint ouvert à l'infini (il suffit de renouveler le papier¹⁰⁸...), il a appris à être pour lui-même un bon compagnon, y compris dans le débat d'idées (car l'opinion propre, aussitôt exprimée, est chose muable en son contraire) :

¹⁰⁴ *E.*, III, 13, 1112, 1113.

¹⁰⁵ *E.*, III, 10, 1012. De cette « séparation », qui préserve Montaigne de toute passion publique ou partisane, provient sans doute la liberté avec laquelle, à la fin de sa vie, il répondra par la négative à une invitation de Henri IV : ce n'est pas à Tours, capitale provisoire et par défaut qu'il le rejoindra, mais à Paris, lorsque le nouveau roi l'aura conquise. Il suggère aussi au même, dans une autre lettre, de retenir un peu mieux la soldatesque en cas de victoire.

¹⁰⁶ *E.*, I, 39, 247.

¹⁰⁷ *E.*, I, 39, 247 (« peuple », *i.e.* multitude).

¹⁰⁸ Cf. *E.*, III, 9, 945 : « Qui ne voit que j'ai pris une route par laquelle, sans cesse et sans travail, j'irai autant qu'il y aura d'encre et de papier au monde? Je ne puis tenir registre de ma vie par mes actions, fortune les met trop bas; je le tiens par mes fantaisies ». A prendre à la lettre : plus « fortuné », Montaigne nous assure qu'il eût écrit ses « effets », non ses « essais ». Son livre pourrait être né d'une ambition déçue, celle d'être « l'amî du roi », cet « office sans nom » (voir à ce sujet A.L., « Montaigne, son livre et son roi », *Studi francesi* 122, 1997, p. 259-274).

« nous avons une âme contournable en soi-même ; elle se peut faire compagnie »¹⁰⁹. Plus il « allonge » ses *Essais*, ce livre « toujours un »¹¹⁰, plus il constate cette propension de son discours à l'enroulement sur soi (« Je me roule en moi-même »¹¹¹ ; « mon thème se renverse en soi »¹¹²). C'est pourtant au troisième livre, publié en 1588, que paraît le long discours « De l'art de conférer » (III, 8) et qu'on peut lire, en page ultime, le désir final d'une vieillesse placée sous le quadruple patronage de la santé, de la sagesse, de la gaieté et de la sociabilité (III, 13). Paradoxe : ce livre de soi est ouverture aux autres, lecteurs d'alors ou de maintenant, conversation avec moi-même, qui ne sais faire ici que la prolonger avec vous, dans le droit fil de l'injonction delphique : « Regardez dans vous, reconnaissez-vous, tenez-vous à vous »¹¹³. Divine invitation à découvrir et entretenir un espace intérieur où chacun « se flatte et caresse », mais « surtout se régente, respectant et craignant sa raison et sa conscience »¹¹⁴. Là cohabitent, en bonne intelligence, Volupté et Vertu. L'« oisiveté » aura été féconde : en connaître les inconvénients aura permis de mieux concevoir la nécessité d'une recherche éthique en même temps que s'inventait l'esthétique de l'essai, toujours, selon moi, sous le regard du Dieu seul connaissant, insaisissable par l'homme, attendu sans angoisse, peut-être même (mais c'est le secret d'une « âme », hors du champ des *Essais*) espéré dans la foi¹¹⁵. La béance cependant était dès lors ouverte, d'un espace intérieur à double ou triple fond où devait s'engouffrer plus d'un texte à venir.

* * *

¹⁰⁹ *E.*, I, 39, 241.

¹¹⁰ Cf. *E.*, III, 9, 964 : « Mon livre est toujours un ». Tardive (après 1588), la remarque vise à excuser l'apport d'« emblèmes supernuméraires » voulus par l'éditeur. Que Montaigne soit l'homme d'un seul livre n'a cependant rien pour surprendre : simple registre de « fantaisies » rassemblées pour ainsi dire dans des fichiers, ce qu'on appelle édition originale des *Essais* n'était sans doute qu'une sorte de dossier sans titre avant que Montaigne ne se décide, peut-être à la dernière minute et dans l'urgence de la publication, à pourvoir l'ouvrage, non pas du titre d'*Essais*, mais bien — avec usage commun du substantif — de celui d'*Essais de Michel, seigneur de Montaigne...*, autrement dit recueil des exercices d'écriture, de jugement et de vie de Michel, etc. Un non-titre appelé à une grande fortune.

¹¹¹ *E.*, II, 17, 658.

¹¹² *E.*, III, 13, 1069.

¹¹³ *E.*, III, 13, 1069.

¹¹⁴ *E.*, I, 39

¹¹⁵ Sempiternelle et irritante question du christianisme de Montaigne. Il professe clairement une foi accordée aux dogmes de la religion catholique et romaine. Faut-il vraiment le soupçonner de mensonge, ou au moins de dissimulation, comme on l'a souvent fait ? Ne peut-on admettre que cette foi (même peu « vive », mais comment savoir ?) soit pour lui plus libératrice qu'entravante et qu'elle lui ait permis, justement, d'écrire de libres *Essais* en laissant de côté, très « religieusement », toute discussion sur les dogmes ? Voir, à ce sujet, « Chrétien(s) », « Dieu », « Jésus-Christ », « Laïc » et « Théologie » (A.L.) dans le *Dictionnaire...*, *op. cit.*